

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 11 (1938)

Heft: 8

Rubrik: Renseignements techniques ; nouvelles et communiqués divers ; annonces et réclames commerciales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses, F. A. S.
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A.D.E.A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S.D.T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

r é d a c t i o nA. Hoëchel, téléphone 28.273
78, rue de Lausanne à Genève**é d i t i o n**Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg à Lausanne**Commission de rédaction :**LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.**Abonnement :**Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622**Offres et demandes d'emploi**

Sur la demande d'un certain nombre d'abonnés nous ouvrons dès aujourd'hui la rubrique ci-dessous. Les abonnés désireux de profiter de la gratuité des annonces devront passer par l'intermédiaire de leur association.

L'Administration.

La publication des offres est gratuite ; celle des demandes est gratuite pour les membres des sociétés abonnées à la revue. (Réservé aux professions du bâtiment.)

Dessinateur-architecte et mètreur, pr bureau architecte ou entreprise.

Technicien-architecte pour administration ou industrie.

S'adresser A.D.E.A., 70, rue de Mont-Choisy, Genève.

U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.

Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.

Trésorier : F. Ribi, 26, chemin de Mont-Tendre, Lausanne.

Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoëchel, M. Weiss, M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet.

Procès-verbal de l'assemblée du 2 juillet 1938, à Genève.

A la Cité-Vieuxseux, à 10 h. 30. Présidence : M. F. Gilliard, président. Le Département genevois des travaux publics est représenté par M. Schuttlé ; la ville de Lausanne par M. Py ; la ville de Fribourg par M. Meuwli ; la ville de Nyon par M. Guignard ; les Coopératives d'habitation de Genève et Lausanne, le Coin de terre et la Société pour l'amélioration du logement de Genève sont également représentés.

Le président lit son rapport où il passe en revue les dix-huit années d'activité de notre Section romande, en rappelant ses brillants débuts. Avons-nous atteint le but visé alors ? Certes, la grave pénurie des logements de l'après-guerre et l'arrêt du développement du confort ont fait place à la pléthore des appartements (8 % de logements vides à Lausanne et 10 à 11 % à Genève) et au surconfort généralisé. La quinzaine de sociétés coopératives d'habitation suscitées par notre initiative ont construit des groupes, voire des cités-jardins imposantes. D'autre part, l'offre de nombreux logements fait baisser les loyers. Si les locataires en sont avantagés, les propriétaires individuels ou collectifs voient leur situation financière compromise. Une baisse moyenne de 20 % sur les loyers entraînerait à Lausanne une moins-value de 157 millions. Malgré tout, en vertu de la loi d'interdépendance,

une baisse massive se retournera finalement contre chacun. En réalité, la pléthore des logements est encore un fruit de l'esprit spéculatif. Si l'appartement moderne est archi-confortable, il est petit, généralement sonore, souvent bruyant, créant une promiscuité fâcheuse. Ce n'est pas un idéal. On reviendra de cet engouement.

Après ces considérations générales, le rapport passe rapidement en revue l'activité de l'U. S. A. L. et de la Section romande durant le dernier exercice. Il se termine par un compte rendu de l'édition de notre revue « Habitation » en remerciant son rédacteur, M. Hoëchel, pour la peine qu'il se donne.

Le président propose que nous fassions venir la très intéressante Exposition du bois qu'il a visitée à Saint-Gall ; elle a coûté dans cette ville 3500 fr.

Le caissier présente les comptes et M. E. Bovey, le rapport de vérification. Les rapports et propositions sont mis en discussion.

M. Burklin, revenant sur le coup d'œil rétrospectif du rapport présidentiel, constate que la situation s'est aussi renversée pour les Coopératives de construction ; créées pour défendre les locataires, elles se défendent maintenant comme propriétaires.

M. Hoëchel relève que le Coin de terre est la seule association de construction qui continue à se développer.

Les divers rapports sont approuvés.

M. Siegenthaler a demandé à être relevé de son mandat de contrôleur. M. Giorgis, chef comptable de la ville de Lausanne, est nommé à sa place. M. Bovey accepte une réélection pour une année ; M. Hugli est réélu suppléant.

Le président propose que nous votions un vœu invitant les autorités à chercher les voies et moyens d'empêcher la construction spéculative d'immeubles locatifs et, d'autre part, d'accélérer l'assainissement des vieux quartiers et le développement de l'urbanisme. M. Hoëchel voudrait qu'on demande en outre aux pouvoirs publics d'encourager les Coopératives d'entraide. Le vœu ainsi complété est approuvé.

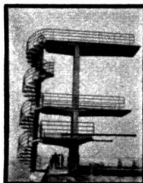
L'assemblée charge le comité d'étudier l'aménagement, à Lausanne et à Genève, de l'Exposition du bois et lui ouvre un crédit de 500 fr.

Il n'est pas présenté de proposition individuelle.

M. Guyonnet, architecte à Genève, commente les plans d'assainissement du vieux Genève. L'urbaniste et l'hygiéniste

Rodolphe Scheidegger

APPLICATIONS ÉLECTRIQUES
Cité-Pont Bessières, 1 - Lausanne - Tél. 310 98
Installations de cuisinières électriques
Bouilleurs pour alimentation générale d'eau chaude
Chauffage électrique



Coopérative des Ouvriers du Bâtiment

Entreprise de maçonnerie et béton armé. Gypserie et peinture. Papiers peints. Devis sur demande.

3, Rue Neuve - Lausanne - Tél. 2 61 80 - 2 61 94

Serrurerie d'art et en bâtiments

A. WINTERHALTER

14, Rue du Roveray GENÈVE Téléphone 451 83

Compagnie des Verreries de Moutier

pour la fabrication mécanique du verre (Procédés Libbey-Owens) S. A.
MOUTIER - Téléphone 9 40 38 - Télég. : Verreries Moutier

Verre à vitres de toutes dimensions et de toutes épaisseurs

Verre épais - Verre mat

Capacité de production annuelle : 1,200,000 m²



Cuisinières à gaz

SENKING

Magasin de démonstration :

F. GRASSET - Servette, 17 - Genève

MENUISERIE NOUVELLE S.A.

TRAVAUX EN TOUS GENRES POUR LE BATIMENT,
LES MAGASINS, BUREAUX ET PARTICULIERS

Spécialité : escaliers en bois • Devis sur demande

BÉTHUSY • TÉL. 2 48 17 • LAUSANNE

H. KAPPELER

Maison fondée en 1898
Grand-Pont, 2 - LAUSANNE - Pépinet, 5

Concessionnaire lumière - force - téléphone
Pour tout ce qui concerne la branche
réservez vos commandes au spécialiste
Lampes de table 10 %, prix nets exceptés

Chauffages centraux et ventilation

Tacchini Frères

43, r. Lausanne
TÉL. 2 42 70
GENÈVE

sont entrés en conflit avec l'archéologue et ceux-là ont dû faire des concessions à celui-ci. Il y a d'ailleurs des familles qui tiennent aux anciens immeubles lorsqu'ils sont rendus confortables et hygiéniques ; elles apprécient la tranquillité et le charme du quartier. Ceci semble parfaitement réalisable dans le projet proposé.

Après le repas en commun, les délégués ont visité avec un très grand intérêt l'Exposition de la Ville nouvelle, puis le Coin de terre dont ils ont admiré le réjouissant développement. Chose digne d'être notée, les propriétaires-locataires du Coin de terre présentent une grande diversité qui se reflète dans le volume de la maison et dans son plus ou moins grand confort. Le secrétaire : M. Veillard.

F. A. S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

Président : E. Virieux, architecte cantonal, 4, ch. Villard, Lausanne.

Secrétaire : A. Genoud, rue de Romont 18, Fribourg.

Trésorier : P. Lavenex, avenue Druey 24, Lausanne.

Chef du Groupe de Genève : A. Guyonnet, rue de Rive, 15.

Communiqué : M. Bonnard, architecte à Genève, a été admis à faire partie de la fédération.

S. A. L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT - GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 14, rue de St-Jean.

Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.

Trésorier : Roger Rehfous, 32 bis, rue de Lyon.

Autres membres du comité : Dr. Betchov, A. Hoehel, Ed. Wiedmer, Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla, D. Montandon, D. Oltramare, F. Quétaut, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux 11556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT - GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au Président - Chèques postaux 14624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Jean Markowski, 70, rue de Montchoisy. Tél. domicile : 54.709 (Imm.).

Vice-président : M. André Tomiloff, 18, rue de la Mairie. Tél. bureau : 52.000.

Secrétaire : M. Henri Berthoud, 34, rue des Pitons. Tél. bureau : 28.000.

Vice-secrétaire : M. Pierre Du Bochet, Petit-Port, Vésenaz. Tél. bureau : 28.000.

Trésorier : M. William Buttex, spect. popul. : 9, rue Pradier. Tél. bureau : 28.000

Organisation : M. Paul Amey, professionn. : 5, rue de Carouge. Tél. bureau : 23.310.

Politique : M. René Lachenal, sociale : 54, route de Malagnou. Tél. domicile : 51.828.

Pour les renseignements concernant :

1. l'association, le service d'entraide, la rédaction du bulletin, s'adresser au président ;
2. les spectacles populaires, l'expédition du bulletin, s'adresser au trésorier ;
3. les contrats collectifs, s'adresser au Secrétariat de la Fédération genevoise des sociétés d'employés, 2, rue du Rhône, Genève. Téléphone 52.312.

Nouvelles des membres. — Notre collègue Jean Erb a eu la joie d'avoir une petite fille, Sylviane-Danièle. Toutes nos félicitations et nos vœux, ainsi qu'à Madame.

Notre vice-président André Torniloff a épousé, le 18 juillet, Mlle Alice Ehrbar, de Genève. Nos vœux amicaux aux jeunes époux.

Exposition. — L'organisation d'une visite en commun de l'Exposition de la ville nouvelle ne semble pas opportune en cette période de vacances. Les membres sont donc priés de s'y rendre isolément.

Course annuelle. — La course annuelle, prévue pour le 26 juin, a été renvoyée à septembre, vu la participation trop incertaine pour retenir un grand car.

Concours de l'Asile de Vessy. — Nous relevons avec plaisir dans le palmarès de ce concours (que « Habitation » N° 7 a du reste publié) les noms de plusieurs de nos membres mis à l'honneur :

MM. J.-S. Buffat et F. de Reynold, coauteurs du 1^{er} prix ; J. Erb, auteur du 2^{me} prix (« ex aequo ») ; Vincent et Lesemann, coauteurs du 3^{me} prix.

Local. — Pour répondre à la remarque de quelques membres, le comité rappelle qu'aucune décision n'est encore intervenue. Cependant, le local actuel de la **Brasserie de la Cigogne** reste adopté jusqu'à nouvel avis et sous réserve qu'un jour fixe puisse nous être réservé des septembre (troisième mercredi en principe).

Bulletin. — Le N° 8, du mois d'août, de « Habitation » est remis à tous les membres.

Genève, le 22 juillet 1938. Markowski.

S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNICIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE
Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. Ernest Marlétaz, 8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 24.971; dom. 23.582.
Secrétaire corr. journal : M. Charles Meylan, 31, avenue de France. Tél. bureau : 24.971.
Secr. adjoint : M. Jean Recordon, 2, avenue Floréal.
Caisier : M. Adrien Chevalley, 67, av. de France. Tél. bur. : 22.411; dom. : 22.474.
BUREAU DE PLACEMENT : M. Charles Hermann, 6, Petit-Valentin. Tél. bureau : 22.411.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex. Aubert, J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.
Adresser la correspondance au bureau de la sociétés : Cité Vieusseux, Genève.

Société coopérative de la Maison familiale, à Lausanne

Rectification.

Une erreur a fait placer sous le rapport annuel paru dans le numéro précédent (juillet 1938) la signature de P. Fiaux à la place de celle de M. Frédéric Gilliard, l'auteur du rapport.

Nous nous en excusons vivement auprès de ce dernier, d'autant plus que les considérations de ce rapport présentaient un intérêt général dépassant le cadre du sujet et une leçon profitable à tous ceux que préoccupent les problèmes économiques et psychologiques du logement à bon marché.

La rédaction.

Louis Magnin

SOCIÉTÉ ANONYME

**Ferblanterie
Installations sanitaires
RÉPARATIONS**

Pâquis, 7 **GENÈVE** Tél. 2 41 40

EAU INSTALLATIONS SANITAIRES GAZ
Service général d'eau chaude en tous genres

WILLIAM DEPIERRAZ

Rue de Bourg, 27 - LAUSANNE - Ruelle de Bourg 9 et 11
Téléphones : Ateliers-Bureaux 2 87 28 Appartement 2 50 06

L'HABITATION claire et gaie
par la couleur **NIVADA**

pour vos meubles de jardins, etc.

DROGUERIE DE L'ÉTOILE S. A.
LAUSANNE • 34, RUE ST-LAURENT, 34 • TÉLÉPH. 2 20 10

Les papiers peints "**MAESTRIA**"
Adolphe Meystre

Téléphone 3 51 55
2, SAINT-PIERRE, 2 • LAUSANNE
(Haut rue de Bourg)

APPAREILLAGE POUR EAU, GAZ
INSTALLATIONS DE CHAUFFAGES CENTRAUX
TOUTES RÉPARATIONS

ÉLIE BEAU • LAUSANNE

F. MUSY, successeur - 20, Maupas - Tél. 2 25 54

Pour vos achats de
Tapis d'Orient

faites confiance aux spécialistes

Kieger & Marsens

4, Av. du Théâtre - Lausanne

(Escaliers du Ciné-Capitole) Maison suisse-française

V^{me} congrès international des travaux d'hygiène publique, 15 et 16 juin 1938

RÉSOLUTIONS

1. Le congrès tient avant tout à saluer avec joie la récente élection à l'Académie de médecine de son président, M. le sénateur Justin Godart et à le féliciter de cette haute distinction amplement méritée par son inlassable activité dans le domaine de l'hygiène sociale et du bien-être des populations.

2. Villes nouvelles et habitations.

Le congrès, vu les rapports présentés, décide d'intensifier son action en faveur d'un rajeunissement méthodique des cités tout en respectant strictement les sites et les architectures dans lesquels se sont fixées les traditions locales et nationales.

3. Eau et assainissement.

Le congrès, après avoir entendu le rapport sur l'eau potable, décide la création d'une Commission internationale de l'eau et de l'assainissement sous la présidence de M. le D^r W. F. J. M. Krul, directeur du Bureau des eaux de La Haye, président de section à l'Institut royal des ingénieurs des Pays-Bas.

4. Electricité.

Le congrès, vu le grand effort réalisé à l'exposition dans le domaine des multiples applications de l'électricité dans la vie collective et l'hygiène de l'habitation, charge le Bureau du congrès de constituer au plus tôt une Commission de l'électricité en exécution de la résolution adoptée en 1937 à Paris au cours du IV^{me} congrès tenu à l'Institut Pasteur.

5. Habitation.

Le congrès, après avoir pris connaissance du rapport de M. le professeur Lachenal sur l'acoustique dans l'habitation, décide de mettre à l'ordre du jour l'étude de l'application de la technique de l'insonorisation de matériaux de construction et au mieux de la santé psychique et physique des habitants.

6. Ravitaillement alimentaire des agglomérations rurales.

Vu le rapport présenté au nom de l'Institut international d'agriculture, le congrès décide de constituer, sous la présidence de M. Ray, chef de service à l'Institut international d'agriculture de Rome, une Commission chargée de poursuivre l'étude de ce problème de portée sociale indéniable.

7. Publication.

Le congrès, estimant que l'Organisation internationale des travaux d'hygiène publique donne cette année une nouvelle preuve de sa vitalité par son Exposition internationale de la ville nouvelle, qui sera pendant plus de deux mois la permanence de son actuelle V^{me} session, estimant qu'il y a lieu de renforcer encore son action éminemment sociale par la fondation d'une revue, décide la création d'un organe international et charge MM. le sénateur Justin Godart, ancien ministre, membre de l'Académie de médecine, le sénateur C. de Michelis, ambassadeur du Royaume d'Italie, le D^r René Sand, secrétaire général du Ministère de la santé publique de Belgique, le professeur Reh, directeur de l'Institut d'hygiène de Genève, le professeur Jacques Parisot, directeur de l'Institut d'hygiène de Nancy, le professeur Neri, directeur de l'Institut d'hygiène de l'Université de Bologne, M. W. F. J. M. Krul, directeur du Bureau des eaux des Pays-Bas, et M. Raymond Mage, secrétaire général de l'organisation, de la mise sur pied immédiate de cette revue. (Suite p. 149)



TARIF
8 ct. le kWh,
toute la journée.

SUBVENTION
d'installation
Fr. 70.—.

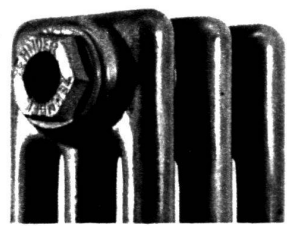
COURANT
GRATUIT
le 1^{er} mois.

FACULTÉ
de louer
l'appareil choisi.

Rendez votre femme heureuse
en lui offrant une cuisinière électrique !




Tous renseignements auprès du SERVICE
de L'ÉLECTRICITÉ de la ville de Lausanne
et de tous les électriciens concessionnaires.



ZEHNDER
un radiateur plus efficace

Amélioration du rendement jusqu'à 30°. Pression de
sûreté 70 at. Acier-cuivre. Livrables toutes hauteurs
de 30-400 cm.
Demandez notre prospectus illustré et détaillé.



ZEHNDER FRÈRES
Fabrique de radiateurs, GRÄNICHEN près Aarau

(Suite de la page 145)

8. Résolution générale.

Le congrès constate avec satisfaction l'accueil bienveillant et les appuis désintéressés qu'il a rencontrés auprès des autorités helvétiques et genevoises, de la presse et de la population et tient à leur exprimer ici toute sa gratitude.

9. Le congrès, enfin, charge son comité de poursuivre, sous la haute autorité de son président, le sénateur Justin Godart, l'œuvre entreprise et le charge d'organiser dans le même esprit que jusqu'ici sa session de 1939. Considérant le magnifique effort fait sous l'impulsion de son vice-président, M. le sénateur G. de Michelis, par les autorités et les organes du Royaume d'Italie, le congrès envisagerait avec satisfaction de tenir sa session de 1939 à Rome et charge le bureau d'entrer en relations avec les mêmes autorités à ce sujet.

Hygiène urbaine

Les bruits importuns et la mesure des bruits dans les grands immeubles.

La multiplicité et la diversité des bruits dans les maisons modernes en font une plaie de jour en jour plus gênante ; aussi, en tous pays, la lutte contre ce trouble constant est-elle à l'ordre du jour. A l'intérieur des immeubles, les moteurs des petites industries, les machines à coudre, les haut-parleurs, les canalisations d'eau courante et de chauffage sont autant de sources sonores. Pour atténuer l'intensité de toutes ces sonorités disparates, il y a trois principaux moyens de lutter : 1° par le genre de construction ; 2° par une installation rationnelle des pièces mécaniques ; 3° par des dispositifs auxiliaires d'amortissement.

L'étude de ces questions a révélé que les principales résonances sont transmises par l'air, par les matériaux de construction et par l'eau. Par l'air, notamment les conversations bruyantes, les éclats de rire, les disputes, pianos, téléphones, phonographes, dont les sonorités traversent les parois. Par les matériaux de construction, se transmettent et se répercutent tous les craquements de plancher, de sommier, maniements d'ustensiles de toilette, etc., qui sont si énervants, dans les hôtels notamment. Par l'eau, se transmettent à travers de grands immeubles entiers des vibrations sifflantes et robotantes, occasionnées par des pressions trop élevées, des températures inégales, des coudes trop brusques, des cliquets de robinetterie mal ajustés, des tuyauteries à parois trop minces, etc. Or, tous ces bruits peuvent être facilement réduits à des proportions très minimes, à condition qu'ils soient parfaitement déterminés et bien mesurés avant l'achèvement définitif des immeubles.

Il semblait assez délicat de déterminer la limite où un bruit gênant était réputé tolérable ou inacceptable. A cet effet, de nouveaux appareils, les résonomètres, rendent de précieux services. Deux systèmes sont actuellement en usage : le subjectif qui consiste à comparer l'intensité du bruit à mesurer avec une sonorité-étalon que l'on produit électriquement, et le système objectif, qui enregistre par microphone et reproduit par amplification la sonorité à mesurer. Dans les deux procédés, les indications cherchées sont inscrites automatiquement. Ces appareils sont appelés à rendre les plus grands services au cours d'une construction ; ils permettent de déterminer constamment les meilleures conditions d'aménagement, car souvent des matériaux très légers sont d'excellents isolateurs acoustiques.

Tout consommateur

soucieux de ses intérêts, fait ses achats dans les magasins de la

**Société Coopérative Suisse
de Consommation
G E N È V E**

Escompte 5 % à tout acheteur sur carnet d'achat de **Fr. 200.-**

FILS
DE FER ET D'ACIER
POUR TOUT EMPLOI

TRÉFILERIES RÉUNIES S.A.
BIENNE

Bibliographie

Linoléum Giubiasco, fascicule de mai 1938.

Sommaire : Les constructions en bois et le linoléum. — Le Blockhaus Saint-Nicolas à Wengen. — Chalets bernois et grisons. — Suivent les reproductions des intérieurs et aspects extérieurs de neuf bâtiments d'une certaine importance, tels que Poste permanent des pompiers à Zurich, Pouponnière Nestlé, divers pavillons d'hôpitaux, immeubles locatifs, etc. L'emploi du lino dans les véhicules de transport public, wagons des C.F.F., trolleybus de Lausanne, chemin de fer secondaire, montre que ce matériau est devenu indispensable pour le revêtement des planchers.

Quelques églises, écoles et musées terminent la série des vues d'intérieurs de ce fascicule qui continue la collection des publications de Giubiasco, toujours remarquables par le soin de la présentation et la bonne tenue typographique.

Pour bâtir sa Maison, par V. Monnier. Edition Geneux, Lausanne.

Ce petit ouvrage se distingue des nombreuses publications sur ce sujet par le fait qu'il ne donne pas des solutions toutes prêtes qui ressemblent généralement fort aux remèdes infaillibles des charlatans. L'auteur s'efforce, au contraire, de dire comment il faut procéder pour obtenir la meilleure solution pour chaque cas particulier et montre qu'en fin de compte l'expérience de l'homme du métier est indispensable.

Le profane trouvera dans ce petit ouvrage nombre de bons conseils émanant d'un praticien du bâtiment.

Œuvre.

Salon de novembre, Genève 1938.

Le règlement de participation à cette manifestation annuelle des arts appliqués de la Suisse romande peut être obtenu auprès du Secrétariat de l'Œuvre, place de la Cathédrale, 12, à Lausanne.

Le délai d'inscription échoit le 31 août 1938.

V^{me} Salon de l'O.E.V., Genève, novembre 1938

Le Groupe genevois a proposé, dans sa dernière séance, de placer le V^{me} Salon de l'O.E.V. sous le signe de la lumière. Il est entendu par là que les moyens d'éclairage les plus perfectionnés trouveraient une application ingénieuse et originale, soit pour la présentation de certaines techniques (bijouterie, horlogerie, etc.), soit pour celle des intérieurs (éclairage indirect), soit encore pour éclairer les édifices publics, la place Neuve et la Corraterie. Il y a là de très nombreuses occasions de démontrer la supériorité de nos artistes dans ce domaine particulier qui permet de faire valoir les œuvres les plus diverses d'une façon nouvelle et originale. Le public et surtout les commerçants pourront ainsi se persuader de quel profit serait pour eux une collaboration avec nos artistes décorateurs, en vue d'augmenter, grâce à une présentation nouvelle et favorable, la vente d'œuvres et de produits de qualité.

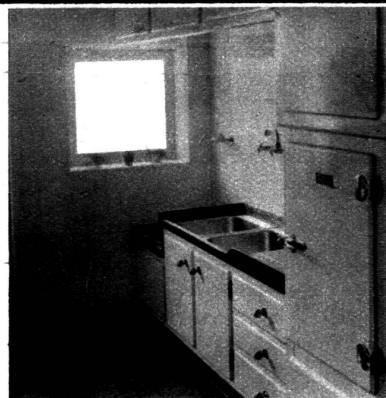
↑ Frigomatic ↑

Installations frigorifiques pour immeubles. Installations complètes pour hôtels, restaurants, boucheries, confiseries, etc. Armoires frigorifiques pour ménages, en toutes dimensions. **Plus de 25 ans d'expérience**
Devis et projets gratuits sur demande

AUTOFRIGOR S. A., ZURICH

Représentants :

à Lausanne : E. Corboz, ingénieur, chemin Grande-Rive - Tél. 3 41 05
à Genève : M. Rauch, ingénieur, rue Montchoisy, 74 - Tél. 4 44 88



CHEMINÉES

en klinkers - faïence - briques
de Bourgogne - marbre - etc.

EXÉCUTION SOIGNÉE

Adressez-vous de préférence à

C. BOULAZ & C^{ie} S. A.

St-Roch, 21

Lausanne

Téléphone 2 72 62



Architecture allemande

A l'occasion d'un concours pour un hôtel de ville d'un des districts de Berlin, nous relevons les remarques suivantes, du professeur Speer, inspecteur général des bâtiments :

... « L'esthétique de l'édifice s'inspirera de celle des constructions de Munich et Nüremberg auxquelles a participé le « Führer ». »

Pour la première fois, depuis des siècles, nous constatons la formation d'un nouveau style. Il est de mon devoir de veiller à ce que les nouveaux édifices de Berlin se présentent sous la même forme classique que les bâtiments nationaux-socialistes de Munich et Nuremberg. Cependant, il ne s'agit pas de copier ces œuvres, car le programme donne une liberté suffisante pour laisser à chaque édifice son caractère particulier.

Ce concours n'a pas seulement pour but de trouver la solution du présent problème, mais aussi de désigner ceux des architectes qui seront jugés dignes de participer aux grands travaux projetés à Berlin. Ceux qui, par leur esprit, ne se placeront pas dans le cadre ainsi tracé, seront écartés des tâches que le Führer prévoit pour le développement de la capitale.

(Publié à titre de renseignement.)

Coopérative d'habitation, Lausanne

A louer de suite ou pour le 24 septembre :

Prélaz : Maisons familiales et appartements avec jardin, bains, 4/5 pièces. Adresse : M. Paris, av. de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bains, chauffage général, dont rez avec jardin. Adresse : M^{me} Destraz' Harpe, 31.

Cour : Appartements de 3 pièces, chauffage général, bains (évent. loués pour 2 pièces). Adresse : M. Pavid, av. de Cour, 64 (de préférence le soir).

Fleurettes : Appartements de 3 et 4 pièces, dont un avec jardin. Adresse : M. Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Maisons familiales de 4 pièces avec jardin ; appartements de 3 et 4 pièces, avec ou sans chauffage général (évent. loués pour 2 ou pour 3 pièces). Adresse : M. Junod, Paleyres, 4.

Couchirard : Appartement de 3 pièces, chauffage général. Adresse : M. Ponci, rue de Genève, 96.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er}, de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 à 17 h. Téléphone 31475.

Le Comité de direction.

En Famille

REVUE HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE

**assure ses abonnés
contre les accidents**

LA VRAIE REVUE POUR LA FAMILLE

Éditée par l'Imprimerie Populaire (Coopérative) de Lausanne, Av. de Beaulieu, 13